

Nous comptons sur vous pour manipuler les antimicrobiens avec précaution



LES ANTIMICROBIENS SONT DES MÉDICAMENTS ESSENTIELS

pour contrôler et traiter les infections tant chez les humains que chez les animaux.



MAIS ILS PERDENT LEUR EFFICACITÉ

à un rythme croissant.

- Le risque que les agents responsables de maladies développent des résistances aux antimicrobiens augmente à chaque fois que ces précieux médicaments sont mal ou surutilisés. Une fois que les bactéries sont résistantes, l'antimicrobien est inefficace et le traitement n'agit plus contre la maladie. Ce phénomène est appelé résistance aux antimicrobiens (RAM).
- La RAM représente un danger pour la santé et le bien-être des humains et des animaux, qu'ils soient terrestres ou aquatiques. Cependant, le développement de nouveaux antimicrobiens n'a pas été aussi rapide que l'augmentation de la résistance à ces médicaments.
- Il est essentiel que les classes d'agents antimicrobiens existantes demeurent disponibles et efficaces. Manier ces médicaments vitaux de manière responsable et prudente en conformité avec les normes intergouvernementales de l'OIE contribuera à préserver leur efficacité thérapeutique et leur disponibilité, tant pour la santé humaine, que pour la santé animale.

NOUS COMPTONS SUR
VOUS

“ NOUS AVONS TOUS UN RÔLE À JOUER, ET VOUS, EN TANT QUE **FABRICANT** d'aliments médicamenteux pour animaux, contenant des antimicrobiens **POUVEZ CONTRIBUER!** ”

- Ensemble, nous devons nous **garantir une utilisation responsable et prudente des antimicrobiens chez les animaux** pour préserver leur efficacité et leur disponibilité et donc pour protéger la santé et le bien-être des humains et des animaux.
- **Combattre la résistance des pathogènes aux antimicrobiens est un objectif prioritaire de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).** À travers ses normes internationales, l'OIE défend une utilisation responsable et prudente des agents antimicrobiens, essentiels à la santé et au bien-être des humains et des animaux, et ce par tous les acteurs de la santé animale, y compris les fabricants d'aliments médicamenteux pour animaux, contenant des antimicrobiens.



Pour plus d'informations: www.oie-antimicrobial.com

Fabricants d'aliments pour animaux : Vous êtes les Intermédiaires



- Les fabricants d'aliments pour animaux ont un rôle majeur à jouer pour préserver l'efficacité et la disponibilité des antimicrobiens. En restreignant l'accès des aliments médicamenteux pour animaux à la prescription vétérinaire, ils peuvent enrayer l'abus et la résistance à ces agents. Agir aujourd'hui, c'est protéger l'efficacité thérapeutique des produits antimicrobiens pour demain.
- Les fabricants d'aliments médicamenteux pour animaux, contenant des antimicrobiens, doivent suivre les lignes directrices traitant des meilleures pratiques afin de lutter contre la résistance aux antimicrobiens.
- Il en va de votre responsabilité en tant que fabricant d'aliments. Votre leadership et votre influence sont essentiels à ce combat, car ils prouvent votre professionnalisme et votre implication dans ce secteur.

Les fabricants d'aliments médicamenteux pour animaux, contenant des agents antimicrobiens doivent :

- 1** Être **habilités** à la fabrication d'aliments médicamenteux pour animaux et se conformer à toutes les obligations légales les concernant.
- 2** Utiliser exclusivement des médicaments provenant de **sources agréées**. S'assurer que seuls des médicaments provenant de sources agréées soient ajoutés aux aliments pour animaux, veiller à ce que la concentration, les indications et les espèces cibles correspondent à l'étiquetage du prémix ou à la prescription vétérinaire.
- 3** **Éviter la contamination** par des agents nocifs et prévenir la contamination d'aliments non médicamenteux.
- 4** Mettre en œuvre les **meilleures pratiques de fabrication** pour une hygiène optimale et un mélange adéquat pour garantir l'homogénéité des agents antimicrobiens dans les aliments.
- 5** Fournir uniquement les éleveurs **sur prescription vétérinaire**.
- 6** S'assurer d'un **étiquetage adéquat** (concentration du médicament, indications autorisées, espèces cibles, mises en garde et précautions d'emploi), comprenant l'identification du produit (composition, proportions des composants du médicament), le mode d'emploi et le temps d'attente.
- 7** **Conserver un historique détaillé** pour permettre la traçabilité.
- 8** Coopérer avec les autorités compétentes et **partager des données sur les ventes et la distribution** des produits pour le suivi de l'utilisation des agents antimicrobiens.

